

Lyon 5^e

Le bistro-pub La Fav fermé en urgence après un dégât des eaux dans l'immeuble

Le restaurant La Fav, implanté rue de la Favorite dans le quartier Saint-Just (5^e), est contraint de fermer plusieurs mois, le temps que des travaux soient effectués. Des étais ont été installés à l'intérieur de l'établissement. Un coup dur pour ce bistro-pub qui venait de rouvrir après une période de rénovation.

Une importante fuite d'eau s'est déclarée au premier et au deuxième étage du 16 rue de la Favorite (5^e), dans le quartier Saint-Just. Selon la société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL), propriétaire de l'immeuble, les deux logements sinistrés sont innocués. Il n'y a donc pas eu d'évacuation, et « personne n'est à reloger », indique au *Progrès* la mairie de secteur.

En revanche, et c'est une conséquence du dégât des eaux, « des risques d'effondrement du plafond ont été identi-



La Fav doit fermer après un important dégât des eaux qui a fragilisé l'immeuble. Photo Rémi Liogier

fiés pour le restaurant La Fav », qui accueille du public au rez-de-chaussée. « Le plancher du premier étage s'est affaissé. »

C'est pourquoi la direction de la sécurité et de la prévention (DSP) a mis en place « des mesures de protection » en milieu

de semaine. Des étais ont été installés, notamment à l'intérieur du restaurant.

« C'était très soudain »

La Fav sera donc fermée « jusqu'à ce que les travaux, qui seront prescrits par des experts, soient effectués », prévient la mairie. Du côté de l'établissement, on s'attend à baisser le rideau « au moins six mois. » Un coup de massue alors que le bistro-pub, tout juste rénové, venait de rouvrir ses portes.

« Quand les services de la mairie ont débarqué, ils nous ont fermés immédiatement. C'était très soudain », rembobine Pierre, le second de cuisine. « J'étais en train de passer mes commandes [...] et je les ai vus arriver avec des gilets orange, en disant "il faut partir tout de suite". Dix minutes après, il y avait des camions avec des gyrophares. Puis, ils

ont sorti les étais ». La mise en sécurité du restaurant aurait nécessité, selon lui, trois jours d'intervention. « Maintenant, il y a beaucoup d'incertitudes », s'inquiète Pierre. « On venait de recevoir des commandes, on avait un mariage, des plans... Tout tombe à l'eau. On doit tout nettoyer, tout plier, tout ranger. Et on ne sait pas vraiment quand on pourra à nouveau accueillir les clients. »

« Les poutres sont pourries »

Malgré tout, Pierre note que ce sinistre a permis de mettre en lumière la vétusté du bâtiment. « C'est un vieil immeuble. On a d'énormes poutres en bois, qui sont porteuses. Sauf qu'elles sont complètement pourries. Tout aurait pu s'effondrer, vous imaginez le drame... » Finalement, cette fermeture pour travaux, « c'est peut-être un mal pour un bien », conclut-il.

● Rémi Liogier

Lyon 3^e

« On espère que ça va nous ouvrir des portes » : dix exilés parrainés à la mairie

Ce samedi 7 février, dix personnes exilées se sont faites parrainées lors d'une cérémonie de parrainage républicain à la mairie du 3^e arrondissement. Un engagement symbolique permettant de montrer leur intégration dans la société française. Sous l'aile de plusieurs associations lyonnaises, ils racontent leurs parcours.

Ce samedi, dix personnes exilées se sont retrouvées, avec leur futur(e) parrain/marraine, à la mairie du 3^e arrondissement, pour la cérémonie de parrainage républicain. Il s'agit d'un engagement solennel, sans valeur juridique, par lequel un citoyen affirme sa volonté de soutenir et accompagner une personne exilée. Cet acte symbolique remonte à une loi proclamée après la Révolution française, et a été réinstauré dans les années 2000 après être tombé en désuétude.

La cérémonie a commencé par un discours de l'adjoint au maire de Lyon 3^e, Silvère Lataix,

et Sylvie Tomic, adjointe à la mairie de Lyon, suivis de Marie-Thérèse Briand, la présidente de la délégation du Rhône du Secours catholique, qui a organisé l'événement en partenariat avec la mairie. Les équipes locales de l'association « accueillent les personnes exilées et les soutiennent moralement et financièrement », explique-t-elle.

« La fraternité se construit »

Les représentants de plusieurs associations, comme Village du Droit des Étrangers (V3DE) ont ensuite appelé à « développer la fraternité », qualifiant les filleuls et parrains de « signes vivants que la fraternité se construit et qu'elle a de l'avenir », et saluant les « institutions témoignant de leur accueil ». Pour clôturer les prises de parole Évariste Bill, parrainé en 2021, a appelé les nouveaux parrainés à « ne pas négliger ce papier, car tous sont importants en France ».



Ce samedi, dix personnes exilées ont été parrainées à la mairie du 3^e, grâce à l'aide de plusieurs associations lyonnaises. Photo Margot Walter

Dix exilés ont signé leur certificat. Parmi eux, Alain, parrainé par Catherine, qu'il a rencontrée au Secours catholique. Il est arrivé du Congo en 2020, fuyant son pays après avoir été « arrêté et torturé » à la suite des manifestations politiques. Depuis, il a du mal à « trouver du travail ». Aujourd'hui, il est engagé dans plusieurs associations comme le Secours catho-

que : « Je prends, mais je donne aussi ».

Peu après, une mère et sa fille, Charlotte et Grace, venues d'Italie en 2019, l'une pour son travail et la seconde pour ses études, sont parrainées respectivement par Loh et Brigitte. « Je ne peux pas passer mon permis, avoir accès au Crous, ou voyager », liste Grace. « On espère que ça va nous ouvrir des por-

tes, et que la préfecture verra qu'on nous accueille », ajoute sa maman. Enfin, Nada est arrivée de Tunisie en 2016. Elle est parrainée par sa voisine, Frédérique, qui témoigne : « C'est elle qui m'a aidée lors d'un moment difficile ». À son tour, maintenant, d'aider Nada à « vivre une vie avec sa famille ».

● De notre correspondante Margot Walter